

Hauts-de-France, Nord  
Le Quesnoy  
18 rue Achille Carlier

## Ancien hôtel particulier "Le Château", puis gendarmerie, actuellement Musée Néo-Zélandais de la Libération

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005704  
Date de l'enquête initiale : 2023  
Date(s) de rédaction : 2024  
Cadre de l'étude : inventaire topographique Le Quesnoy centre  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : hôtel, gendarmerie  
Précision sur la dénomination : hôtel particulier  
Appellation : Le Château, Musée Néo-Zélandais de la Libération – TE ARAWHATA  
Destinations successives : musée

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville  
Références cadastrales : 2024, OE , 962 à 970, 1646, 1891 ; 1897, E, 228, 229, 230, 231 et 232. 228 : magasin 229 : bâtiment - cour 230 : maison - sol 231 : jardin d'agrément 232 : serre ; 1817, E, 199, 200, 201, 202 et 231. 199 : maison 200, 201, 202 : bâtiments 231 : jardin - pâtures

### Historique

Les archives relatives au bâti privé ayant disparu, seule l'étude des cartes et cadastres anciens ou les vues aériennes réalisées par l'IGN à partir de 1929 permet d'apporter des éléments de datation. Ceci est valable pour les constructions ayant précédé l'hôtel particulier visible aujourd'hui mais également pour les logements de fonction de l'ancienne gendarmerie.

Sur les cartes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, par exemple antérieures à 1712 (ill.) ou à 1787 (ill.), la parcelle est occupée par le couvent des Dames Sainte-Elisabeth et contient un ensemble de bâtiments et de terres apparemment garnies de carrés potagers et d'un verger.

Les premiers bâtiments sont organisés autour d'une cour carrée. Ils sont précédés de deux petits pavillons de plan carré, ainsi que des terres. C'est encore le cas sur le plan du Quesnoy établi en 1794 conservé aux AD du Nord (ill.). En revanche, sur le cadastre napoléonien de 1817 (AD Nord, ill.), l'emplacement est occupé par une ferme entourée de terres, ainsi que l'indique l'état de section du cadastre de 1817 (AD Nord, 35P1116). Les bâtiments du couvent ont été remplacés par deux corps de ferme de plan rectangulaire, l'un parallèle à la rue et légèrement en retrait et l'autre perpendiculaire, qui tous deux encadrent partiellement une cour ouverte vers les terres agricoles qui occupent le fond de la parcelle.

L'hôtel particulier qui abrite alors la gendarmerie est en revanche visible sur le cadastre de 1897 (ill.). La comparaison du tracé du bâtiment avec une carte postale ancienne (ill.) conservée aux archives du Nord dans le dossier de demande de dommages de guerre permet de confirmer que le bâtiment détruit pendant la Première Guerre est celui construit entre 1817 et 1897. Ce bâtiment appelé "Le château" est la maison d'un monsieur Carlier (qui donnera son nom à la rue), négociant en tissus. L'ensemble, qui occupe toute la parcelle de l'ancienne ferme, comprend l'hôtel particulier, un jardin d'agrément, une serre, un jardin potager et un magasin (état de section du cadastre de 1897, AD Nord, 35P1121). L'état de section de 1897 indique que la maison compte 36 fenêtres et/ou porte(s) et une porte cochère/charretière/de magasin. On peut enfin noter qu'il s'agit, dès sa construction, du seul immeuble du Quesnoy intra-muros construit en milieu de parcelle. Cette spécificité a traversé les années jusqu'à aujourd'hui. Cette carte postale montre un hôtel particulier de style néo-Louis XIII, associant chaîne d'angles en pierre et briques en remplissage. L'élévation compte un rez-de-chaussée surélevé, un

étage carré et un étage de combles. La façade de cinq travées est ordonnancée. Les travées latérales sont réunies dans des avant-corps massifs, tandis que la travée centrale est précédée d'un degré double à volées droites. L'ensemble est couvert par une toiture brisée dont le terrasson est percé d'un œil-de-bœuf au-dessus des avant-corps et d'une lucarne fronton. La baie du second niveau de cette travée est précédée d'un balcon fermé par une balustrade, d'une forme identique à celle de la balustrade du degré.

L'hôtel apparaît sur une vue aérienne de l'IGN de 1929. Il est donc déjà reconstruit à cette date. Il fait partie des rares destructions du Quesnoy ayant nécessité une reconstruction intégrale.

L'étude des vues aériennes réalisées par l'IGN permet aussi de dater la construction des logements de fonction entre 1949 et 1957, mais l'absence de plans ou de vues aériennes entre ces deux dates ne permet pas de préciser davantage la fourchette chronologique. Les bâtiments ont été construits par l'entreprise Berger-Désertot.

Jusqu'à la construction de ces derniers, la totalité de parcelle était occupée par un jardin arboré.

Période(s) principale(s) : 2e moitié 19e siècle (), 2e quart 20e siècle (), 3e quart 20e siècle ()

Auteur(s) de l'oeuvre : Berger-Désertot (entrepreneur, attribution par tradition orale)

## Description

La parcelle, comprise entre les rues Carlier et de Goa, est occupée par l'hôtel particulier qui abritait l'ancienne gendarmerie et accueille aujourd'hui le Musée Néo-Zélandais de la Libération et les logements de fonction des gendarmes. L'hôtel particulier donne sur la rue Carlier tandis que les immeubles accueillant des logements de fonction sont situés côté rue de Goa. Un parc sépare les deux ensembles.

La parcelle est ceinte de murs. Côté rue de Goa, un grand mur en briques avec chaperon en béton est percé d'une porte pour les voitures et d'une porte piétonne flamande. Côté rue Carlier le mur-bahut est surmonté d'une grille en fer forgé et percé en son centre d'une porte flamande. Il est scandé de pilastres et décoré de tables affleurées. Le chaperon et les piliers des extrémités sont en calcaire.

### L'hôtel particulier

Le bâtiment, qui compte un rez-de-chaussée surélevé, un étage carré et un étage de combles, est construit en briques posées en appareil picard et calcaire : les angles du bâtiment sont soulignés par une chaîne en calcaire, ainsi que les entourages de baies, les corniches moulurées qui marquent les différents niveaux de la façade, la riche corniche sommitale, les cordons larmiers ou les faces et jouées des lucarnes. Contrairement aux façades avant et latérales où il est enduit, le soubassement en grès est visible sur la façade arrière.

Les façades avant et arrière sont ordonnancées et comptent chacune cinq travées. L'organisation des façades est cependant différente. La façade avant présente trois travées pour l'aile centrale et une dans chaque avant-corps ; la travée centrale est soulignée par balcon au second niveau. Sur la façade arrière, c'est la travée centrale qui forme avant-corps et est surmontée par un fronton interrompu par une lucarne. Dans les deux cas, un escalier à degrés aux angles arrondis situé dans l'axe de la façade donne accès à une terrasse. Les façades latérales sont identiques entre elles et comptent quatre travées, dont deux avec des baies aveugles à l'extrémité vers la façade arrière. La travée à l'extrémité vers la façade avant forme quant à elle une légère saillie.

Le bâtiment est couvert par un toit à longs pans et croupes pour le corps principal et par une toiture en ardoise en pavillon pour les avant-corps. La toiture débordante est percée de nombreuses lucarnes. Sur la façade avant, trois lucarnes-fronton avec ailerons à volutes sont situées au droit de la travée centrale et des avant-corps. La lucarne centrale est décorée d'un tympan en plein cintre encadré par une bordure moulurée interrompue par une agrafe baroque. Deux gros œils-de-bœuf s'intercalent entre chaque lucarne, complétés par trois petits œils-de-bœuf au-dessus des lucarnes. À l'arrière, les lucarnes avec ailerons à volutes sont situées au droit de la travée centrale et au centre des ailes. Celle centrale, interrompant le fronton de l'avant-corps, est richement décorée : elle est couverte par un fronton curviligne brisé dont les volutes sont réunies par une guirlande de feuilles de chênes.

Enfin, la toiture porte de hautes cheminées en briques dont les angles sont renforcés de pierres de taille posées en chaîne harpée.

Toutes les façades présentent des baies couvertes par un linteau, bien que ces derniers soient différents en fonction de leur emplacement. Sur la façade avant, ceux du premier niveau sont appareillés mais ceux du second, moulurés et reposant sur chambranle à crossette, sont interrompus par une agrafe trapézoïdale. Sur les façades arrière et latérales, les linteaux appareillés "en chute" reposent sur des pieds droits en chaîne harpée. À la différence des fenêtres, la porte bâtarde en bois sculpté de la façade avant ainsi que celle qui perce la façade arrière sont couvertes par un grand arc segmentaire. Sur la façade avant comme sur celle arrière, seules les baies du second niveau sont fermées par un balconnet en fer. Ces derniers sont décorés de motifs rocaille, que l'on retrouve également sur le garde-corps qui ceinturent le balcon au centre de la façade avant.

Une corniche sommitale composite fait le tour de tout le bâtiment : sous un rang de denticules, une frise alterne petits chapiteaux décorés de triglyphes et décors de disques posés sur un carré. Elle contribue à la richesse visuelle du bâtiment. L'association de la brique en remplissage et de la pierre pour les éléments structurants, le choix des chaînes harpées aux angles du bâtiment, le décor de la corniche sommitale, les hautes cheminées sont autant d'éléments qui font référence au

style Louis XIII. L'utilisation de ce style "néo-Louis XIII" est particulièrement en vogue dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle mais également pendant les années de la Première reconstruction pour des bâtiments publics ou des banques. Il faut cependant noter que bien que légèrement différent du bâtiment qu'il remplace (en particulier dans l'organisation des façades), le nouvel hôtel particulier en conserve les codes stylistiques.

### **Le décor intérieur de l'hôtel particulier**

Compte-tenu de ses nombreuses réutilisations pour des usages successifs (bureaux puis musée), il ne reste pas grand chose des décors ou de la volumétrie d'origine des pièces. La disposition traversante entre la porte d'entrée principale et celle centrale de la façade arrière a cependant été conservée, ainsi que le grand hall d'entrée - d'où part sur la gauche un escalier monumental qui dessert le premier étage. Cet escalier en vis suspendu est complété par une rampe d'appui en fer forgé à motifs de volutes et de feuilles et d'une main-courante en bois. Le départ de rampe est très décoré : guirlandes s'enroulant autour d'un fût cannelé, volutes saillantes et rentrantes, et têtes de lions adossées. Étant donné la disposition très symétrique des façades comme des volumes intérieurs de ce type d'hôtel particulier, on peut se demander si un escalier similaire n'existait pas sur la droite du hall.

Le revêtement de sol en carreaux de ciment de ce hall, les moulures à décors de chapelet, d'oves et dards, raies de cœur et guirlandes de laurier qui bordent le plafond, les chapiteaux composites enfin sur les pilastres qui cantonnent le hall d'entrée, sont encore visibles. Ces derniers sont typiques du style néo-classique, qui accumule les citations d'éléments décoratifs en usage au XVIII<sup>e</sup> siècle.

### **Les logements de fonction**

Ils comptent trois ensembles : deux barres de petits immeubles sont disposées symétriquement de chaque côté de l'allée venant de la rue de Goa. Chaque immeuble compte quatre blocs organisées en paliers convergents depuis les côtés du parc jusque vers la porte d'entrée du lotissement, formant un plan en "escalier". À l'extrémité est, une maison individuelle complète l'ensemble.

Tous les bâtiments sont construits en brique posées en appareil anglais (appareil de briques dont les assises sont composées d'une alternance de boutisses et de panneresses), avec un soubassement enduit en béton. Ils présentent une élévation identique : un rez-de-chaussée surélevé et un étage carré couverts par une toiture à longs pans en tuile mécanique, percée de tabatières, légèrement débordante mais couvrant les pignons. L'élévation s'achève par une corniche sommitale à ressauts, également en brique.

Deux modules sont visibles, utilisés en alternance : au-dessus d'un premier niveau toujours identique, le second niveau présente soit une petite terrasse associée à une grande baie, soit deux baies plus petites et un mur plein. À chaque angle gauche d'un bloc, un pilier en béton soutient le niveau supérieur, qui est soit plein soit occupé par une terrasse. Pour chaque bloc, l'accès au premier niveau se fait par un degré carrelé aboutissant à une petite terrasse en béton, qui dessert deux portes situées aux angles de la terrasse. Les terrasses du rez-de-chaussée sont entourées par un petit mur-bahut avec chaperon en brique.

Sur les façades principales (côté parc), les baies du premier niveau sont horizontales, avec des pieds-droits en brique et un appui et un linteau en béton. Au second niveau, deux baies verticales géminées séparées par un trumeau en brique donnent l'impression d'une baie horizontale. Les appuis béton sont légèrement saillants sauf pour ceux du second niveau du bloc à proximité de l'axe central où ils sont élargis pour former des bacs à fleur. Les pignons achevant les ensembles sont percés de baies géminées.

Sur les façades arrière, un degré latéral permet d'accéder à un palier sur lequel s'ouvre une porte encadrée de deux baies verticales étroites. L'ensemble est couvert d'une casquette en béton. Cette porte permet l'accès aux appartements du premier étage.

La maison individuelle du commandant reprend les mêmes caractéristiques que les immeubles voisins : construction en brique couverte par toiture à long pans débordante recouvrant les pignons, accès par une petite terrasse, poteau en béton soutenant l'étage supérieur, baies horizontales avec linteau et appuis en béton. Cependant les pignons de la maison sont différents de ceux des blocs : des baies percent les deux niveaux (et pas seulement le second) et elles sont surmontées d'un *oculus*.

*Il est prévu de détruire l'ensemble de bâtiments situés à gauche de l'entrée de la rue de Goa ainsi que la maison individuelle du commandant pour les remplacer par un parking pour les visiteurs du musée. La partie droite sera conservée et réhabilitée pour servir de logements de fonction pour le personnel dirigeant du musée (2025).*

### **Éléments descriptifs**

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique, pierre avec brique en remplissage ; calcaire, moyen appareil

Matériau(x) de couverture : ardoise, tuile plate

Plan : plan carré régulier, ensemble régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré, étage de comble

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à plusieurs pans, croupe ; toit à longs pans, pignon couvert ;

Escaliers : escalier de distribution extérieur : escalier droit

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une association (Le bâtiment qui accueille le musée appartient à une association (board) néo-zélandaise.), propriété de la commune (La commune est restée propriétaire du grand jardin qui entoure le musée.)

## Références documentaires

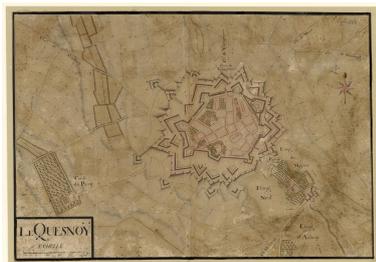
### Documents d'archive

- AD Nord. Série P ; sous-série 35 : 35P1116. **Département du Nord, Arrondissement d'Avesnes, Justice de paix du Quesnoy, Commune du Quesnoy : Section E dite de la ville, tableau indicatif des propriétaires, des propriétés foncières et de leur contenance, 1817** [état de section].  
AD Nord : 35P1116
- AD Nord. Série P ; sous-série 35 : 35P1121. **Département du Nord, Arrondissement d'Avesnes, canton de Le Quesnoy est et ouest, Commune du Quesnoy : Section E dite de la ville, tableau indicatif des propriétaires, des propriétés foncières et de leur contenance, 1897** [état de section].  
AD Nord : 35P1121

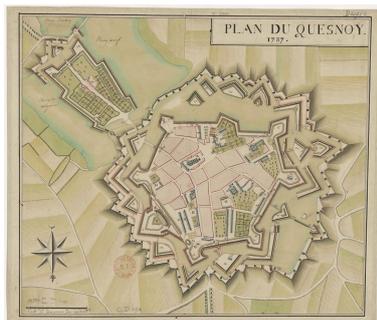
### Documents figurés

- **Plan du Quesnoy**, [fin XVII<sup>e</sup> siècle et avant 1712 et la construction de l'ouvrage à cornes autour du faubourg de Fauroeux] (BNF - Gallica ; btv1b53030010j).  
BNF-Gallica : btv1b53030010j
- **Plan du Quesnoy**, [s. n.], 1787 (BNF-Gallica ; btv1b8443936t).  
BNF-Gallica : btv1b8443936t
- **Plan du Quesnoy, 3<sup>ème</sup> année républicaine**, [1794] (AD Nord. Série J ; Documents entrés par voie extraordinaire depuis 1944 : Sous-série 66 : 66J1720 à 1874 : ville du Quesnoy).  
AD Nord : 66J1720
- **Ville du Quesnoy - Plan cadastral napoléonien, feuille unique, levé en 1817 : section E, 1<sup>ère</sup> partie** (AD Nord ; P31-761).  
AD Nord : P31-761
- **Le Quesnoy, plan cadastral napoléonien de 1897**. Section dite de la ville, en trois feuilles, 2<sup>ème</sup> feuille (AD Nord ; P31-761).  
AD Nord : P31-761
- **Le Quesnoy - Commune du Quesnoy - Aménagement et extensions de la ville - Etat actuel - Plan**, par A. Guyomard, ingénieur-géomètre agréé à Lille, le 6 août 1921 (AD Nord ; Fi - Provenances diverses : plans concernant le département du Nord, 1581-1922 ; 50Fi2285).  
AD Nord : 50Fi2285
- **Le Quesnoy - Faubourg Faurœux - Le château**, Lesne-Dutrieux éditeur, Le Quesnoy, carte postale [s. d.] (AD Nord ; 10R3950).  
AD Nord : 10R3950

## Illustrations



Plan du Quesnoy, fin XVIIe siècle  
(BNF - Gallica ; btv1b53030010j).  
Repro. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245902420NUCA



Plan du Quesnoy, dressé en 1787  
(BNF - Gallica ; btv1b8443936t).  
Repro. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245902426NUCA



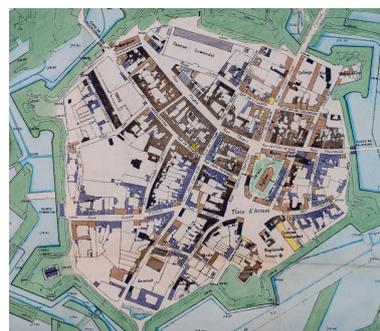
Plan de la ville, 1794  
(AD Nord, 66J1720).  
Repro. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245902362NUCA



Plan cadastral napoléonien de  
1817 : tableau d'assemblage  
(AD Nord, P31-761).  
Repro. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245902415NUCA



Plan cadastral napoléonien  
de 1897 : ville intra-  
muros (AD Nord, P31-761).  
Repro. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245902417NUCA



Plan de la ville, 1921 : détail  
du centre. Les parties qui  
apparaissent en jaune sur le plan  
correspondent aux bâtiments  
détruits (AD Nord, 50Fi2285).  
Repro. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245902372NUCA



Ancienne gendarmerie "Le château" :  
état avant la Première Guerre  
mondiale (AD Nord, 10R950).  
Repro. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245902411NUCA



Ancienne gendarmerie :  
façade principale.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245900310NUCA



Ancienne gendarmerie : façade  
principale et façade latérale droite.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20255900531NUCA



Ancienne gendarmerie : façade principale et façade latérale gauche.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20255900528NUCA



Ancienne gendarmerie : façade latérale droite et façade arrière.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245900309NUCA



Ancienne gendarmerie : façade arrière.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245900303NUCA



Ancienne gendarmerie : façade latérale gauche.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245900298NUCA



Ancienne gendarmerie : façade latérale gauche et façade arrière.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245900302NUCA



Ancienne gendarmerie : logements de fonctions construits dans les années 1950. Façades avant donnant sur le parc de la gendarmerie, vue générale orientée ouest/est.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245900301NUCA



Ancienne gendarmerie : logements de fonctions construits dans les années 1950. Vue générale des façades avant



Ancienne gendarmerie : logements de fonctions construits dans les années 1950. Façade arrière (sur la rue Goa) du bloc ouest.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245900182NUCA



Ancienne gendarmerie : logements de fonctions construits dans les années 1950. Façades avant donnant sur le parc de la gendarmerie du bloc ouest et logement de fonction du capitaine.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245900297NUCA

donnant sur le parc de la gendarmerie depuis le logement de fonction du capitaine, vue orientée ouest - est.

Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245900305NUCA



Ancienne gendarmerie : logements de fonctions construits dans les années 1950. Façades latérales du bloc ouest et du logement de fonction du capitaine, vue orientée est - ouest.

Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245900295NUCA



Ancienne gendarmerie : logements de fonctions construits dans les années 1950. Façades avant donnant sur le parc de la gendarmerie du bloc est, vue orientée ouest - est.

Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245900300NUCA



Ancienne gendarmerie : logements de fonctions construits dans les années 1950. Détail de la façade avant donnant sur le parc de la gendarmerie du bloc ouest.

Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245900299NUCA



Ancienne gendarmerie : hall d'entrée avec sol en carreaux de ciment, et escalier en vis suspendu, rampe d'appui en fer forgé et départ de rampe.

Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20255900522NUCA



Ancienne gendarmerie : détail des décors en fer forgé de la rampe d'escalier bordant le palier du premier étage.

Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20255900526NUCA



Ancienne gendarmerie : un salon du rez-de-chaussée qui accueille aujourd'hui l'une des salles d'exposition permanente du musée néo-zélandais. La cheminée est celle d'origine.

Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20255900523NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

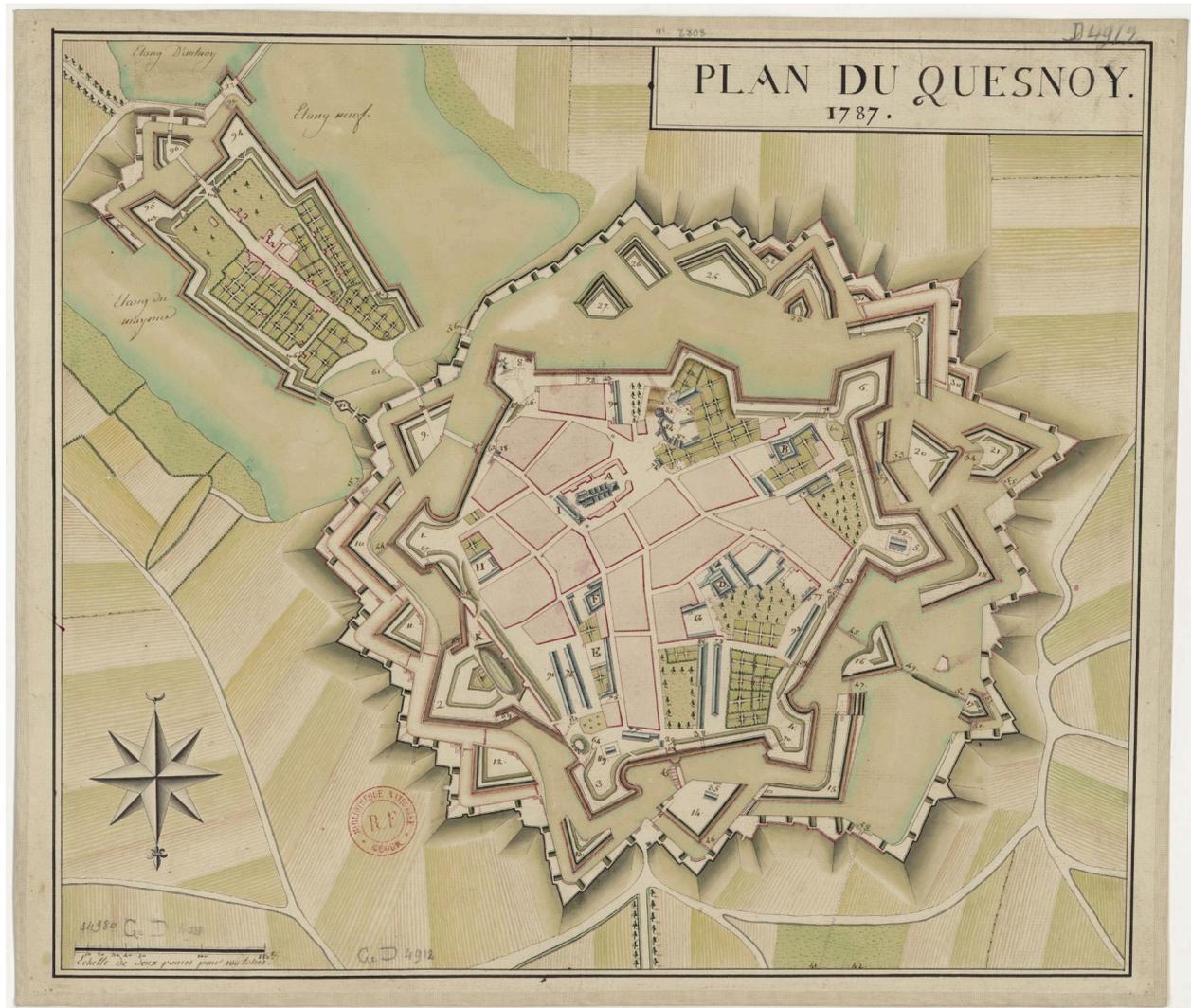
L'architecture militaire intra-muros du Quesnoy : une présence très prégnante dans le tissu urbain (IA59005701) Hauts-de-France, Nord, Le Quesnoy

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Karine Girard

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général





Plan du Quesnoy, dressé en 1787 (BNF - Gallica ; btv1b8443936t).

Référence du document reproduit :

- **Plan du Quesnoy**, [s. n.], 1787 (BNF-Gallica ; btv1b8443936t).  
BNF-Gallica : btv1b8443936t

IVR32\_20245902426NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Bibliothèque nationale de France  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la ville, 1794 (AD Nord, 66J1720).

Référence du document reproduit :

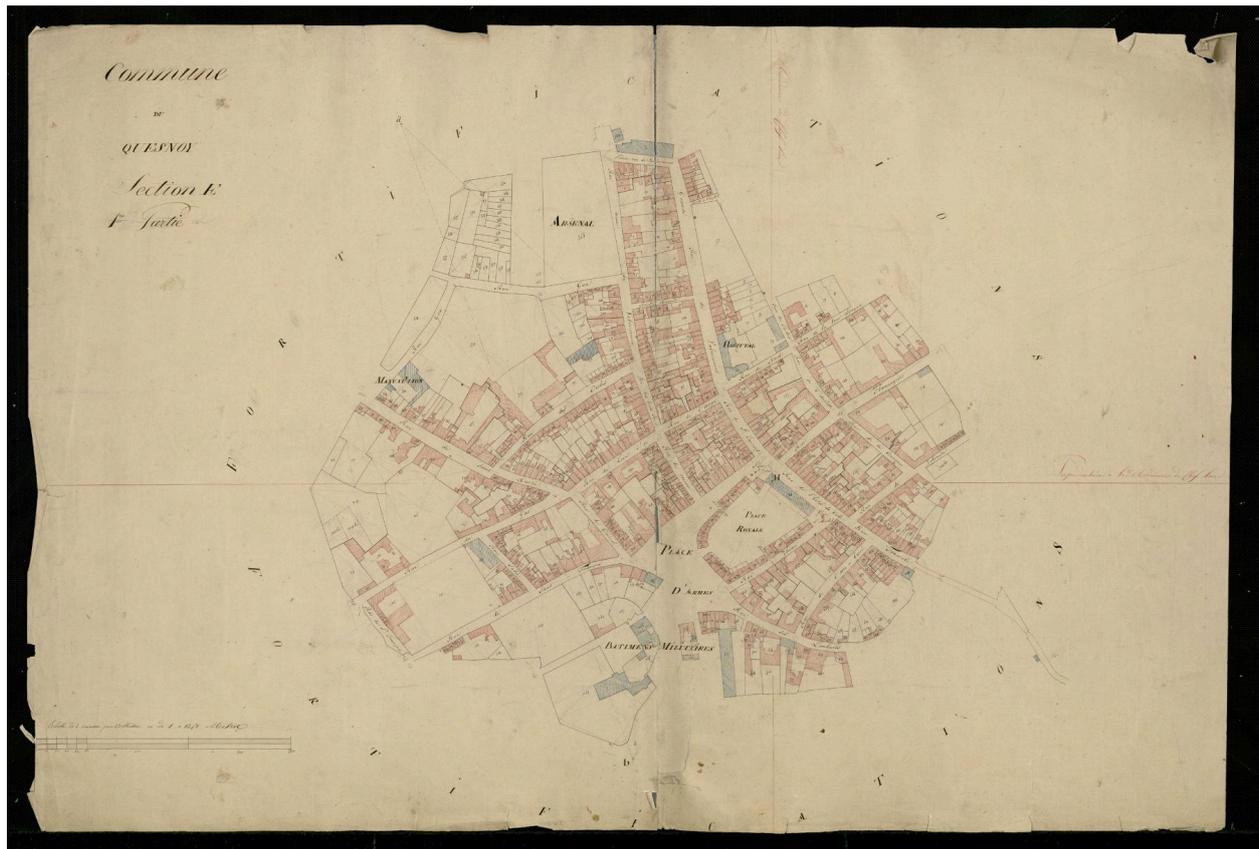
- **Plan du Quesnoy, 3<sup>e</sup>me année républicaine**, [1794] (AD Nord. Série J ; Documents entrés par voie extraordinaire depuis 1944 : Sous-série 66 : 66J1720 à 1874 : ville du Quesnoy).  
AD Nord : 66J1720

IVR32\_20245902362NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Nord - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan cadastral napoléonien de 1817 : tableau d'assemblage (AD Nord, P31-761).

Référence du document reproduit :

- **Ville du Quesnoy - Plan cadastral napoléonien, feuille unique, levé en 1817 : section E, 1ère partie** (AD Nord ; P31-761).  
AD Nord : P31-761

IVR32\_20245902415NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Nord - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan cadastral napoléonien de 1897 : ville intra-muros (AD Nord, P31-761).

Référence du document reproduit :

- **Le Quesnoy, plan cadastral napoléonien de 1897.** Section dite de la ville, en trois feuilles, 2ème feuille (AD Nord ; P31-761).  
AD Nord : P31-761

IVR32\_20245902417NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Nord - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la ville, 1921 : détail du centre. Les parties qui apparaissent en jaune sur le plan correspondent aux bâtiments détruits (AD Nord, 50Fi2285).

Référence du document reproduit :

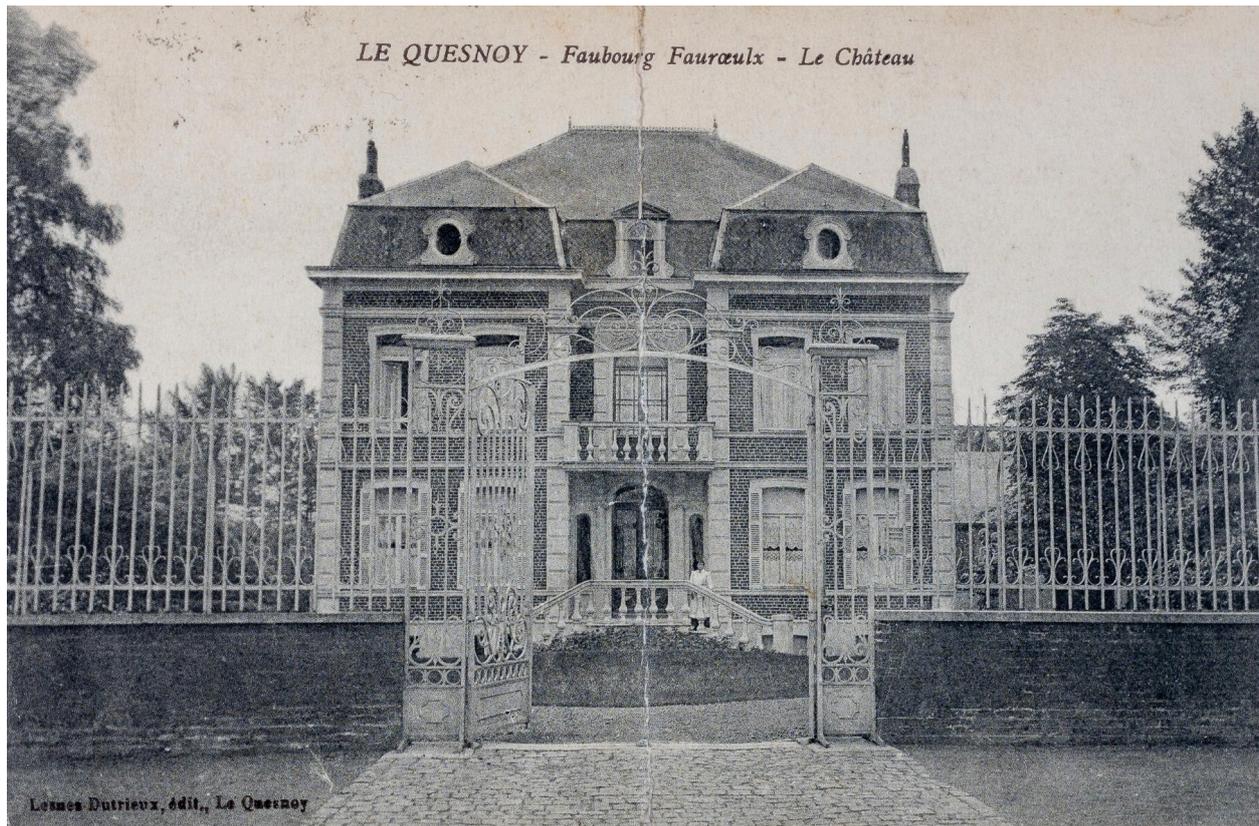
- **Le Quesnoy - Commune du Quesnoy - Aménagement et extensions de la ville - Etat actuel - Plan**, par A. Guyomard, ingénieur-géomètre agréé à Lille, le 6 août 1921 (AD Nord ; Fi - Provenances diverses : plans concernant le département du Nord, 1581-1922 ; 50Fi2285).  
AD Nord : 50Fi2285

IVR32\_20245902372NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Nord - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne gendarmerie "Le château" : état avant la Première Guerre mondiale (AD Nord, 10R950).

Référence du document reproduit :

- Le Quesnoy - Faubourg Faurœulx - Le château, Lesne-Dutrieux éditeur, Le Quesnoy, carte postale [s. d.] (AD Nord ; 10R3950).  
AD Nord : 10R3950

IVR32\_20245902411NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Nord - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne gendarmerie : façade principale.

IVR32\_20245900310NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne gendarmerie : façade principale et façade latérale droite.

IVR32\_20255900531NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne gendarmerie : façade principale et façade latérale gauche.

IVR32\_20255900528NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne gendarmerie : façade latérale droite et façade arrière.

IVR32\_20245900309NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne gendarmerie : façade arrière.

IVR32\_20245900303NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne gendarmerie : façade latérale gauche.

IVR32\_20245900298NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne gendarmerie : façade latérale gauche et façade arrière.

IVR32\_20245900302NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne gendarmerie : logements de fonctions construits dans les années 1950. Façades avant donnant sur le parc de la gendarmerie, vue générale orientée ouest/est.

IVR32\_20245900301NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne gendarmerie : logements de fonctions construits dans les années 1950. Vue générale des façades avant donnant sur le parc de la gendarmerie depuis le logement de fonction du capitaine, vue orientée ouest - est.

IVR32\_20245900305NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne gendarmerie : logements de fonctions construits dans les années 1950. Façade arrière (sur la rue Goa) du bloc ouest.

IVR32\_20245900182NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne gendarmerie : logements de fonctions construits dans les années 1950. Façades avant donnant sur le parc de la gendarmerie du bloc ouest et logement de fonction du capitaine.

IVR32\_20245900297NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne gendarmerie : logements de fonctions construits dans les années 1950. Façades latérales du bloc ouest et du logement de fonction du capitaine, vue orientée est - ouest.

IVR32\_20245900295NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne gendarmerie : logements de fonctions construits dans les années 1950. Façades avant donnant sur le parc de la gendarmerie du bloc est, vue orientée ouest - est.

IVR32\_20245900300NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne gendarmerie : logements de fonctions construits dans les années 1950. Détail de la façade avant donnant sur le parc de la gendarmerie du bloc ouest.

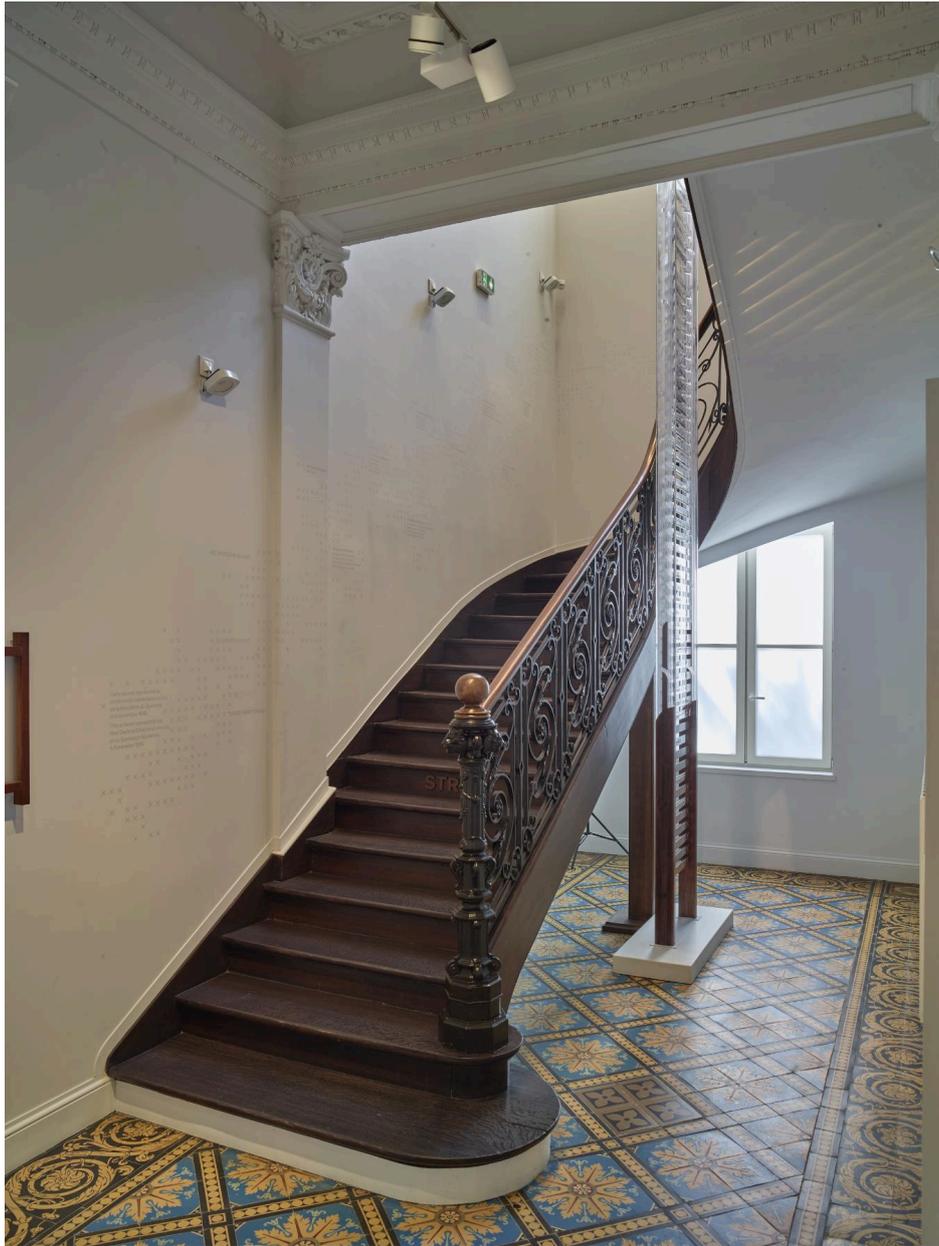
IVR32\_20245900299NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne gendarmerie : hall d'entrée avec sol en carreaux de ciment, et escalier en vis suspendu, rampe d'appui en fer forgé et départ de rampe.

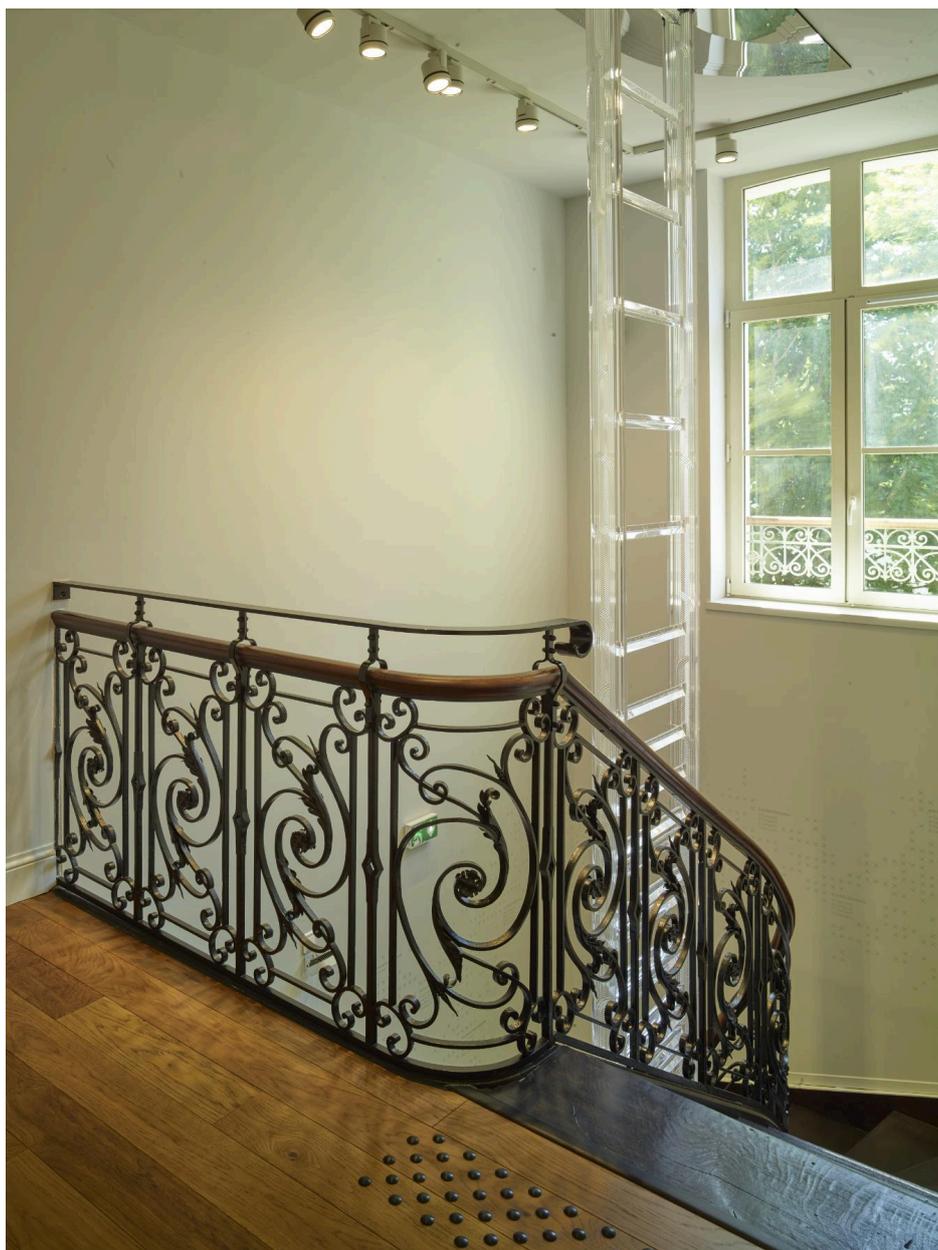
IVR32\_20255900522NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne gendarmerie : détail des décors en fer forgé de la rampe d'escalier bordant le palier du premier étage.

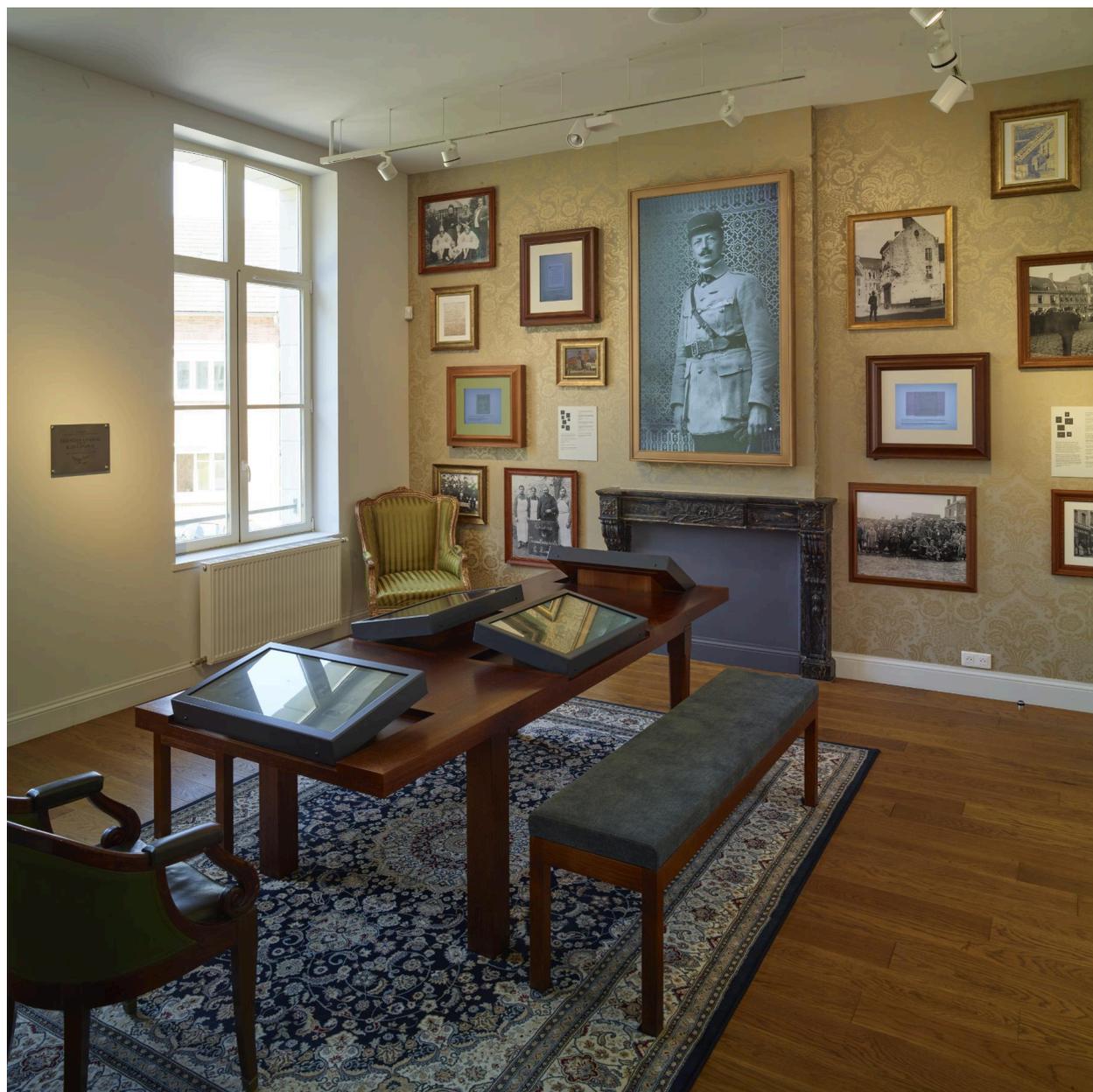
IVR32\_20255900526NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne gendarmerie : un salon du rez-de-chaussée qui accueille aujourd'hui l'une des salles d'exposition permanente du musée néo-zélandais. La cheminée est celle d'origine.

IVR32\_20255900523NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation